

Tangence



La représentation de soi dans les mémoires féminins du début de l'époque moderne

Self-representation in women's memoirs in early modern times

Susan Broomhall and Colette H. Winn

Number 77, Winter 2005

Masques et figures du sujet féminin aux XVI^e et XVII^e siècles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/011697ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/011697ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Broomhall, S. & Winn, C. H. (2005). La représentation de soi dans les mémoires féminins du début de l'époque moderne. *Tangence*, (77), 11–35.
<https://doi.org/10.7202/011697ar>

Article abstract

This essay explores how two early modern Huguenot women, Charlotte Arbaleste and Renée Burlamacchi, developed representations of themselves in two different autobiographical moments. Both Arbaleste and Burlamacchi left documentation of their lives in family memoirs and testaments. By exploring how these women pursued self-representation in these texts, this essay examines the ways in which early modern women's identity was constructed, the role of collective identities in defining the self, as well as the development and techniques of self-representation in different documentary forms.

Tous droits réservés © Tangence, 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La représentation de soi dans les mémoires féminins du début de l'époque moderne

Susan Broomhall et Colette H. Winn,
University of Western Australia
et Washington University in Saint Louis

Cet article examine la manière dont l'identité féminine s'est construite au début de l'ère moderne, la place que tient l'identité collective dans la définition de soi ainsi que les techniques utilisées dans la représentation de soi. On s'y intéresse notamment à des textes appartenant à différents genres à vocation autobiographique (mémoires, testaments) et que nous ont laissés deux femmes, Charlotte Arbaleste et Renée Burlamacchi, qui sont nées toutes deux dans des familles protestantes.

Au XVI^e siècle, rares sont les écrits féminins à la première personne. C'est généralement dans les chroniques ou les mémoires que se trouve le discours personnel. Marguerite de Valois (1553-1615) et Jeanne d'Albret (1528-1572), par exemple, parlent à la première personne lorsqu'elles décrivent le rôle qu'elles ont joué dans les événements politiques et religieux du XVI^e siècle. Cependant, la plupart des femmes de cette époque ont tendance à se référer à leur identité collective (famille ou couvent). C'est le cas des religieuses qui ont relaté leurs expériences pendant les conflits religieux (démantèlement de leur couvent, mise en vigueur de règles strictes, etc.), soit dans des journaux tenus au fur et à mesure que les événements se déroulaient, soit dans des œuvres de réflexion composées après le fait¹. Hors de l'univers religieux, d'autres femmes se sont servies des archives familiales pour établir leur généalogie et rapporter les naissances, baptêmes, mariages, décès ainsi que les souvenirs personnels des membres de leur

1. Voir Susan Broomhall, *Women and Religion in Sixteenth-Century France*, Houndmills (Royaume-Uni), Palgrave Macmillan, à paraître.

famille² — et c'est précisément la manière dont deux femmes qui ont vécu dans le monde se sont représentées dans différents types de documents que nous aimerions interroger. Il s'agira d'examiner la manière dont l'identité des femmes s'est construite au début de l'ère moderne, la place que tient l'identité collective dans la définition de soi ainsi que les techniques utilisées dans la représentation de soi.

Les deux femmes dont il sera question ici, toutes deux protestantes, appartiennent à la même époque. Elles sont nées dans des familles huguenotes et ont été mariées à des huguenots fervents. À cause de leurs convictions religieuses, Charlotte Arbaleste et Renée Burlamacchi ont toutes les deux mené des vies itinérantes et il n'est pas impossible qu'elles aient été en même temps à Sedan, où leurs familles s'étaient réfugiées dans les années 1570³. Pour chacune d'elles, nous sommes en possession de deux sortes d'écrits (des mémoires et un testament) qui concernent des moments spécifiques de leur vie. Charlotte Arbaleste (1550-1606) a écrit son testament en 1583 et ses mémoires ont été composés entre 1584 et 1605. Renée Burlamacchi (1568-1641) a rédigé après 1621 l'histoire de sa famille et en 1641 son testament. Ces documents sont précieux pour l'histoire de la représentation de soi dans les écrits féminins du xvii^e siècle. Il est évident que le but de ces deux femmes (en écrivant ces textes), le moment de leur vie et leur situation personnelle étaient différents. Dès lors, plusieurs questions se posent : la construction de soi change-t-elle selon le contexte d'énonciation, le moyen d'expression ou le genre choisi, et le public auquel chacune s'adresse ? Dans quelle mesure trouve-t-on le même *moi* dans ces différents genres d'écrits ? Jusqu'à l'acte même d'écrire influe-t-il sur l'identité ? Enfin, quelles techniques ces femmes emploient-elles pour parler d'elles-mêmes ? Et ces techniques sont-elles propres à la femme protestante ?

-
2. Les auteures préparent actuellement une édition critique des œuvres de Renée Burlamacchi et de la mémorialiste catholique, Jeanne du Laurens.
 3. Sur Sedan pendant la Réforme et le refuge de Sedan, voir Jacques Peyran, *Histoire de l'ancienne principauté de Sedan, jusqu'à la fin du xviii^e siècle*, Paris, Servier libraire/Sedan, Hennuy libraire, 1826, tome I, p. 135-142 ; et Pierre Congar, Jean Lecaillon et Jacques Rousseau, *Sedan et le pays sedanais. Vingt siècles d'histoire*, Parmes-Chaumont, Éd. F.E.R.N./Paris, Guénégaud, 1969, p. 180-234.

La représentation de soi dans les mémoires féminins : Charlotte Arbaleste de la Borde

Charlotte Arbaleste de la Borde est née dans une famille parisienne aisée. Son père s'est converti au protestantisme au début des années 1560, alors que sa mère est restée catholique. À l'âge de 17 ans, elle épouse Jean de Pas, seigneur de Feuquères, ce dernier s'étant converti au protestantisme en 1560 au détriment de son avancement personnel à la cour. En 1575, devenue veuve, Charlotte se remarie avec Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly (1546-1623). Tous deux étaient des huguenots fervents, acquis à la cause de Henri de Navarre. En 1584, Arbaleste commence à écrire une biographie de son mari, *Mémoires de Messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marli*. En 1595, elle donne ce qu'elle a déjà écrit à son fils Philippe, âgé de 16 ans, qui vient d'être présenté à la cour. Malgré sa vue qui décline, elle continue à rédiger ces mémoires pendant les dix années qui suivent, jusqu'à la mort de son fils en 1605. Ce n'est qu'en 1623 que ces mémoires seront publiés, peu après la mort de Duplessis-Mornay.

Arbaleste est l'une des premières femmes françaises à écrire des mémoires, lesquels rappellent en plusieurs points ceux de son époque écrits par des hommes⁴. Par exemple, une grande partie des mémoires est consacrée à la vie publique, en particulier aux succès militaires, diplomatiques et politiques de Duplessis-Mornay⁵. Bien qu'Arbaleste affirme avoir écrit ses mémoires à l'intention de leur fils, Philippe, il n'est pas douteux qu'en cette époque de grande instabilité politique, elle ait également désiré écrire pour rétablir la vérité et défendre les actions et les écrits du chef huguenot.

Arbaleste est consciente des limites étroites du genre qu'elle pratique ainsi que des contraintes sociales et religieuses imposées aux femmes de son époque, ce qui explique sans doute le prétexte

4. Sur les mémoires de l'époque, voir Nadine Kuperty-Tsur, *Se dire à la Renaissance. Les mémoires du XVI^e siècle*, Paris, Vrin, 1997, et Patricia Francis Cholakian, *Women and the Politics of Self-Representation in Seventeenth-Century France*, Newark (Delaware, É.-U.), University of Delaware Press/London, Associated University Press, 2000, Introduction et chap. 2 sur Marguerite de Valois.

5. Sur la carrière politique de Duplessis-Mornay, voir Hugues Daussy, *Les huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, Genève, Droz, 2002. Les dates du sous-titre de ce livre correspondent d'une part à la Saint-Barthélemy (1572), d'autre part à la fin approximative des guerres de Religion (1600).

qu'elle invoque quand elle prétend écrire les mémoires de son mari pour offrir à leur fils un modèle de conduite huguenote. Par ce biais — Donna Donald l'a noté dans un autre contexte⁶ —, Arbaleste devient l'intermédiaire principal entre le père et le fils et, par la même occasion, c'est l'image de Duplessis-Mornay *vue par elle* qui est présentée aux lecteurs. En outre, elle consacre quelques passages à sa propre histoire, à sa vie en tant qu'épouse d'un chef. S'il lui arrive alors de parler à la première personne, c'est toujours avec prudence qu'elle hasarde ces révélations sur soi. Les techniques utilisées par Arbaleste présentent un large éventail de postures autobiographiques, allant de l'effacement de soi au profit d'une entité collective jusqu'à différents degrés d'expression qu'elle assume en son nom propre.

À considérer le caractère public des mémoires au XVI^e siècle ainsi que les contraintes sociales imposées aux femmes — contraintes ressenties d'autant plus fortement par l'épouse d'un grand chef huguenot⁷ —, on peut comprendre les hésitations d'Arbaleste à se mettre en scène. Dans la plupart des cas, ce qui est révélé de sa personne l'est indirectement, et l'on a l'impression que l'image qui se dégage d'elle est celle que s'était formée son mari. À la différence de Marguerite de Valois, qui prétendait écrire ses mémoires afin de corriger la représentation erronée que Brantôme avait donnée d'elle, Arbaleste semble satisfaite de la manière dont son mari la perçoit : ne déclare-t-elle pas que Duplessis-Mornay a une image très favorable d'elle, qu'il lui voue une très haute estime et la considère en tant qu'égale au sein de leur couple ? À plus d'une occasion, elle évoque les tâches importantes qu'il lui confie comme autant de témoignages de la confiance absolue qu'il a en ses capacités et en sa compétence quant aux affaires familiales, tant privées que publiques. Comme preuve de cette confiance, elle note, par exemple, le fait qu'il lui laisse le soin de leurs enfants et de leurs biens lorsqu'il rédige son testament en 1584 (il a alors 35 ans) : « pour la conduite de leurs personnes, et administration des biens, il m'en remettoit toute la charge⁸ ». Si l'on songe à la modestie et à

6. Voir Donna Donald « La mère comme médiatrice : les relations dans la famille Mornay », à paraître dans *Albineana*, Niort (France).

7. Sur les femmes huguenotes et ce qu'on attendait de l'épouse huguenote, voir Natalie Zemon Davis, *Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au XVI^e siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1979, p. 113-153 ; et Janine Garrisson, *Les protestants au XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 100-104.

8. *Mémoires de Mornay* par Madame de Witt, 2 tomes, Paris, chez M^{me} Vve Jules Renouard, 1868, tome I, p. 184. Désormais, les références à cet ouvrage seront

l'humilité qu'on attend de l'épouse au *xvii^e* siècle, choisir de se dire et de se révéler à travers le regard de l'Autre masculin et, notamment, du grand chef huguenot a bien sûr l'avantage de donner une plus grande crédibilité et une plus grande force à l'image qu'Arbaleste donne d'elle-même.

Arbaleste dépeint sa relation avec Duplessis-Mornay comme un lien symbiotique et, pour en montrer la force, elle rapporte une anecdote frappante. Son mari, prétend-elle, connaissait le jour exact où elle avait accouché d'un de leurs enfants, bien qu'il n'en ait pas été averti :

A son retour de Guascongne, il me trouve accouchée de notre fille aînée qui fut appelée Marthe, et fut baptisée au Plessis où j'avois fait ma couche [...] Et est à noter que le mesme jour que j'estois en travail et accouchée, M. Du Plessis en chemin pour s'en venir, il eut au cœur que j'estois en paine, et escrivit sur ses tablettes le jour que cela luy estoit venu, qui estoit le 17^e décembre 1576, de sorte qu'à son arrivée, sans avoir parlé à personne, il nous dit le jour de mon accouchement qui se trouva estre le mesme (*MM*, t. I, p. 111-112).

Les expériences personnelles d'Arbaleste, on le voit, sont présentées comme des souvenirs « partagés ». Le sujet féminin se fond ainsi dans l'entité collective, de sorte que les aspects public (masculin) et privé (féminin) de soi ne sont plus distincts. Dans son récit, Duplessis-Mornay, la figure publique, est dépeint également comme père et chef de famille, et, par conséquent, Charlotte se trouve élevée au rang de partenaire, mère des enfants et responsable du foyer de l'homme d'État. Bref, le public et le privé sont des notions sans signification stable dans les mémoires d'Arbaleste.

Le « nous » collectif ne surprend pas lorsqu'il est employé pour décrire des événements qui font également partie de la vie de Duplessis-Mornay, comme la naissance et le baptême de leurs enfants et petits-enfants : « En ce pays, et en l'an 1578, le premier jour de juing, nous nasquit aussy notre fille Elizabeth... » ; « Auquel temps aussy nous nasquit Philippes de Mornay, nostre filz aîné... » (*MM*, t. I, p. 120 et 124⁹). Cependant, lorsque le pronom « nous » fait référence à des pensées ou à des émotions, cette posture permet tout aussi bien d'entrevoir la manière dont la

indiquées par le sigle *MM*, suivi du tome et de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

9. Voir aussi *MM*, t. I, p. 133 et 162 ; sur les petits-enfants, voir *MM*, t. I, p. 341.

subjectivité est exprimée. On en trouve un exemple intéressant dans le passage concernant la disparition de leur fils Philippe, qui trouva la mort à l'âge de 26 ans dans une bataille. Le texte rapporte que les époux étaient incapables de se communiquer leurs émotions et, pourtant, la perte de leur fils, ainsi que l'anéantissement de l'espoir qu'ils avaient nourri de le voir prendre le relais pour la défense de la cause protestante, sont décrits comme un événement qui a provoqué la même réaction chez l'un et l'autre : un grand désespoir, suivi de résignation, puis d'un renforcement de leur foi :

Nous sentismes arracher noz entrailles, retrancher nos esperances, tarir noz desseins et noz desirs. Nous ne trouvions un long temps que dire l'un à l'autre, que penser en nous mesmes, parcequ'il estoit seul, après Dieu, nostre discours, nostre pensée, noz filles, nonobstant la desfaveur de la court, heureusement mariées et mises, avec beaucoup de pene, hors de la maison, pour la luy laisser nette; desormais toutes nos lignes partoient de ce centre et s'y rencontroient. Et nous voyions qu'en luy Dieu nous arrachoit tout, sans doute pour nous arracher ensemble du monde, pour ne tenir plus à rien, à quelque heure qu'il nous appelle, et entre cy et là, estimer son Eglise nostre maison, nostre famille propre, convertir tout Nostre soin vers elle (*MM*, t. II, p. 108-109).

Cependant, l'expression employée pour évoquer leur désarroi, « Nous sentismes arracher noz entrailles », qui, à l'époque d'Arbaleste, devait être comprise moins au sens figuré que littéralement, fait allusion à un sentiment très personnel, un sentiment intime qu'en la circonstance, seule une personne qui l'a éprouvé pouvait vraiment connaître, même si d'autres étaient également susceptibles de le ressentir.

Il arrive qu'Arbaleste adopte le récit à la première personne pour décrire ses expériences personnelles, bien que les mémoires prétendent être le récit de la vie de Duplessis-Mornay. Elle parle à plusieurs occasions de ses grossesses et de ses accouchements : « J'estoy grosse durant cela et accouchay au Plessis d'une fille qui fut baptisée et nommée Anne... » (*MM*, t. I, p. 140¹⁰). Ailleurs, elle relate comment, étant en route pour rejoindre son mari à Paris, elle accoucha de jumeaux morts-nés et faillit mourir elle-même (*MM*, t. II, p. 146). Assurément, ces événements font partie de la

10. L'importance accordée à la fonction procréatrice de la femme est compréhensible, en particulier pour une femme de la noblesse, car elle témoigne de sa contribution à sa lignée profane et religieuse.

vie de Duplessis-Mornay, mais il est à remarquer qu'Arbaleste aborde le sujet de son propre point de vue et qu'elle parle alors à la première personne.

Elle raconte également ses maladies dans le détail, nous faisant part de ses voyages à Pougues pour prendre les eaux ou évoquant sa perte progressive de la vue, « non sans une continuelle appréhension d'estre privée de ma seule consolation que je prenoy en la lecture des saintes Escritures » (*MM*, t. I, p. 305). Les maladies d'Arbaleste auront une influence sur la vie de Duplessis-Mornay, comme elle nous le fait comprendre dans le passage suivant, la situation semble désespérée, alors qu'à la maladie de son mari s'ajoute celle de Charlotte elle-même, qui ne peut plus diriger le ménage comme à l'accoutumée :

Or pendant tout ce temps je ne fus pas sans affliction, moy mal-saine, luy en danger, nostre famille en pays estrange, nos affaires domestiques en France fort descousuz, pressés de debtes en Angleterre et en Flandres, qu'il nous avait convenu faire pour les affaires publiques. Toutefois, Dieu me donna toujours et patience et soulagement, et me suscita des moiens et des amys (*MM*, t. I, p. 127).

Il arrive aussi qu'elle partage ses pensées et ses sentiments personnels avec son lecteur. Duplessis-Mornay entreprit de nombreuses missions hors du royaume de France et Charlotte l'accompagnait quand elle le pouvait. On peut facilement imaginer combien il lui était difficile d'être continuellement sur les routes, en traînant de jeunes enfants avec elle. À peine s'était-elle installée à Montauban avec leurs enfants que Duplessis-Mornay reçut ordre du roi de visiter différentes places fortes : « ce voyage m'estoit dur, estant venue de sy loin, en espoir de le voir plus commodément. Toutefois, il falut céder au publiq... » (*MM*, t. I, p. 152). Un sentiment de lassitude transparait ici, mais Arbaleste ne s'étend pas davantage. Au contraire, elle veut montrer que son comportement est irréprochable, qu'elle obéit au roi et à son mari, qu'elle se consacre à la cause protestante, quel qu'en soit le prix pour elle et pour sa famille. Dans le passage qui suit, ses émotions transparaissent davantage, Arbaleste y adoptant le ton d'une confession :

Environ ce temps, j'arrivay près de M. du Plessis à Saumur avec nostre famille, et faut que je confesse que souvent j'avoy désiré, puis qu'il faloit pour une sy bonne cause estre chassé de sa maison, que nous eussions quelque lieu arresté pour retirer nostre famille (*MM*, t. I, p. 179).

Il reste, toutefois, que de telles confidences sont rares dans ses mémoires.

Les passages que l'on vient d'examiner montrent que, lorsqu'elle parle de sa vie privée, c'est-à-dire de ses pensées intimes ou de la vie qui est siennée telle qu'elle peut s'incarner dans un corps féminin, Arbaleste le fait avec prudence : elle se dépeint d'une manière socialement acceptable, comme une bonne huguenote de la classe nobiliaire, comme une épouse entièrement dévouée aux affaires de sa maison, obéissante à son mari et entièrement acquise à la cause du protestantisme. Cependant, les mémoires d'Arbaleste contiennent aussi des passages à la première personne dans lesquels elle s'exprime en tant que femme et d'une manière plus affirmée. Dans ces passages, elle choisit soigneusement ses exemples et développe les aspects de sa personnalité qu'elle souhaite rendre publics afin de transmettre un message précis concernant son identité. Par exemple, dans un passage où elle relate les circonstances de sa première rencontre avec Duplessis-Mornay, la période pendant laquelle il lui fait la cour et les négociations qui ont précédé leur mariage, elle précise que, bien qu'elle ait atteint la majorité, elle a attendu la permission de sa mère ainsi que l'approbation de ses amis et des personnes pour qui elle avait de l'estime. Écrivant à l'intention de son fils, il n'est guère surprenant qu'elle ait choisi de souligner les qualités qui étaient importantes pour les protestants, qu'il s'agisse de la moralité, de l'obéissance ou du respect de la famille. Au reste, sa description à la première personne du massacre de la Saint-Barthélemy se lit comme une autre leçon de maîtrise de soi et de courage. Dans ces deux passages, Arbaleste apparaît non seulement comme une femme remarquable, digne de l'illustre Duplessis-Mornay, mais aussi comme un modèle exemplaire pour leur fils.

Une image de soi plus affirmée ressort aussi dans certains passages où Arbaleste précise le rôle qu'elle a joué dans la vie politique de son mari ¹¹ :

11. Sur les rôles divers joués par les femmes au temps des troubles religieux, voir, entre autres, Kristen B. Neuschel, « Noblewomen and War in Sixteenth-Century France », dans Michael Wolfe (sous la dir. de), *Changing Identities in Early Modern France*, Durham (Caroline du Nord, É.-U.), Duke University Press, 1997, p. 124-144 ; et Éliane Viennot, « Les femmes dans les "troubles" du XVI^e siècle », *Clio. Histoire, femmes et société*, Toulouse, n° 5, 1997, p. 79-96. En outre, lorsqu'elle évoque les circonstances de la rédaction des œuvres littéraires et politiques de Duplessis-Mornay, Arbaleste se montre une interlocutrice avertie et prémonitrice. Voir, à ce sujet, notre article, « La notion d'égalité

Le lendemain je partis (de la Borde au Viconte, près Melin) pour aller à Paris essayer d'avoir quelque passeport pour monsieur du Plessis sous un autre nom que le sien, affin qu'il peust passer la rivière de Seine à Paris pour puis après aller trouver monseigneur le Duc qui estoit vers Moulin en Bourbonnois [...] Ayant eu un passeport, je feus trouver M. Du Plessis chés mon frère où je l'avois lessé, dont nous partismes incontinent pour passer à Paris, où l'on avoit adjousté grosse garde aux portes depuis que j'en estois partie (*MM*, t. I, p. 105).

En tant qu'épouse de Duplessis-Mornay, Arbaleste occupe une position privilégiée et elle ne manque aucune occasion de le rappeler. De fait, elle est au courant des affaires de son mari et il lui arrive d'assister à des événements importants. Aussi peut-elle parler en connaissance de cause de faits précis tels que les lettres importantes que Duplessis-Mornay écrit en sa présence, les propos qu'elle l'a entendu tenir à diverses occasions, et même les pensées ou les sentiments qu'il a pu avoir concernant son rôle politique : « J'ay veu plusieurs lettres en ses papiers qu'il escrivoit partant de la Rochelle, à ses amis tant dedans que dehors le royaume, que six jours après la bataille se donneroit, dont Dieu leur donneroit la victoire » (*MM*, t. I, p. 164) ; « Mais Monsieur du Plessis, comme je luy ay ouy dire, n'entra point en opinion, qu'ilz entrassent en propos de paix à bon escient... » (*MM*, t. I, p. 224) ; « et sy puis-je dire avec vérité qu'il ne désiroit rien plus qu'en estre déchargé... » (*MM*, t. I, p. 171), dit-elle encore à propos des sentiments de son mari concernant le rôle de conseiller de Henri de Navarre, dont il venait d'être chargé (et on remarquera ici que la pensée attribuée à Duplessis-Mornay satisfait assurément aux exigences de la rhétorique conventionnelle de l'époque qui préconisait la modestie dans les propos).

On comprend, en lisant les *Mémoires*, qu'une grande partie de l'activité politique et religieuse de son mari se déroulait dans leur maison. Par exemple, ceux qui assistèrent au synode tenu à Saumur en 1596 étaient invités chez les Duplessis-Mornay. C'est la raison pour laquelle Arbaleste est en mesure de nous faire le compte rendu des séances qui s'y sont tenues et des propos qu'elle a échangés avec ceux qui étaient présents : « Je reucus aussy beaucoup de contentement des bons et familiers devis que j'euz avec ceux qui se trouvèrent en ce synode » (*MM*, t. I, p. 306).

au sein du couple dans les *Mémoires* de Charlotte Arbaleste», à paraître dans *Albineana*, Niort (France).

Autrement dit, en tant qu'épouse de Duplessis-Mornay, Arbaleste est bien placée non seulement pour écrire la biographie de son mari, mais aussi pour parler du rôle qu'elle a elle-même joué dans les activités politiques, religieuses et familiales de celui-ci ainsi que de l'influence qu'elle a eue sur sa vie.

La représentation de soi dans les mémoires féminins : Renée Burlamacchi

Fille de Michele Burlamacchi (1532-1590), membre d'une famille commerçante aisée de Lucques (Toscane), Renée Burlamacchi est née en 1568 au château de Montargis où Renée de France, duchesse de Ferrare, a abrité des centaines de réfugiés religieux¹². Afin d'échapper à la répression qui suivit la bulle papale du 21 juillet 1542, le père de Renée s'est enfui de Lucques pour se réfugier à Paris en 1567 avec sa jeune femme Chiara. Cependant, à la veille de la seconde guerre civile, Paris n'était pas un lieu sûr pour les huguenots et la famille fut obligée de mener une vie errante pendant les deux décennies qui suivirent. En 1585, cinq ans après le décès de sa femme, Michele Burlamacchi part avec ses enfants pour Genève où les protestants italiens pouvaient trouver refuge. L'année suivante, Renée épouse Cesare Balbani, un marchand aisé de Lucques. Le couple aura dix enfants qui mourront tous en bas âge. Cesare est mort en 1621 et Renée, veuve argentée, se remaria en 1623 avec Agrippa d'Aubigné, installé à Genève depuis 1620. Renée Burlamacchi a probablement rédigé sa *Descrittione della vita del signor Michele Burlamacchi, gentilhuomo Lucchese* après 1621, peut-être à l'instigation de son fils adoptif, Vincenzo Burlamacchi (1598-1682), qui avait commencé à écrire ses propres *Memorie di famiglia* à son retour à Genève. Ce texte,

12. Sur Montargis, refuge huguenot, et le rôle de Renée de Ferrare en tant que protectrice des réformés, voir Louis Jarry, « Renée de France à Montargis », dans *Mémoires de la société archéologique de l'Orléanais*, Orléans, XI, 1868, p. 294-334 ; Emmanuel-Pierre Rodocanachi, *Renée de France, duchesse de Ferrare. Une protectrice de la Réforme en France et en Italie*, Paris, Paul Ollendorff, 1896, p. 320 et suiv. ; Charmarie Jenkins Webb, *Royalty and Reform : The Predicament on Renée de France. 1510-1575*, thèse inédite, Medford (Massachusetts, É.-U.), Tufts University, 1969, ch. IX ; Roland H. Bainton, *Women of the Reformation in Germany and Italy*, Minneapolis (Minnesota, É.-U.), Augsburg Publishing House, 1971, ch. XIV ; et Nancy L. Roelker, « Les femmes de la noblesse huguenote au XVI^e siècle », dans *L'Amiral de Coligny et son temps*, Actes du Colloque de Paris, 24-28 octobre 1972, Paris, Société de l'histoire du protestantisme français, 1975, p. 227-250.

recopié et préservé par Vincenzo dans son *Libro di ricordi degnissimi delle nostre famiglie*¹³, sera traduit en français par la suite¹⁴. L'identité du traducteur n'est pas connue mais il est possible qu'il s'agisse de Vincenzo lui-même. Nous savons qu'il était un polyglotte accompli et que Cesare Balbani l'avait encouragé à faire ses études à l'étranger afin de mieux préparer sa carrière dans le commerce.

À l'instar des *ricordanze* ou *libri di memorie de famiglia*, un genre qui était très en faveur en Italie¹⁵, les mémoires de Renée

-
13. *Descrizione della vita del signor Michele Burlamacchi, gentiluomo Lucchese missa in luce dalla signora Renea Burlamacchi, sua figlia, nel mese di Gennaio de 1623*, dans Vincenzo Burlamacchi, *Libro di ricordi degnissimi delle nostre famiglie* (15r)-(54r), Bibliothèque publique et universitaire de Genève, ms. suppl. 438. Voir aussi Vincenzo Burlamacchi, *Libro di ricordi degnissimi delle nostre famiglie*, établi récemment par Simonetta Adorni-Braccesi, Rome, Istituto storico italiano per l'età moderna et contemporanea, coll. «Rerum Italicarum Scriptores Recentiores», n° 7, 1993, p. 167-178. Nous connaissons une autre version italienne, intitulée *Memoria dell'uscita di Lucca delli signori Michele Burlamacchi e Benedetto Calandrini l'anno 1567 fatta dalla signora Renea Burlamacchi*, qui se trouve à Genève (Archives Turretini, Fonds 2, B7, fino secolo XVII, 12 cartes).
14. *Mémoires concernant Michel Burlamacchi et sa famille, par Mademoiselle Renée Burlamacchi — relation très brève des principaux événements de famille, de 1567 à 1600*, Bibliothèque publique et universitaire de Genève, ms. suppl. 84. Toutes les citations proviennent de la version française. Les références à cette version seront désormais indiquées par le sigle MB, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le corps du texte. Il existe également une version plus tardive, intitulée *La copie des mémoires de Renée Burlamacchi, fille de Michel, femme de César Balbani*, Archives d'État de Genève, Dépôt des Archives de la famille Vernet, familles alliées, n° XXXII. L'orthographe est légèrement modifiée. Le texte français n'a été publié qu'au milieu du XIX^e siècle. Voir Gilles Denijs Jacob Schotel, *Mémoires de M^{lle} Renée, fille de Michel Burlamaqui*, dans *Jean Diodati, s'Gravenhage* (Pays-Bas), P. H. Noordenhorp, 1844, p. 85-95; et Charles Eynard, *Mémoires concernant Michel Burlamaqui*, dans *Lucques et les Burlamaqui. Souvenirs de la Réforme en Italie*, Paris-Genève, A. Cherbuliez, 1848, p. 241-271. Les deux textes contiennent beaucoup d'inexactitudes, ce qui justifie la préparation d'une édition moderne. Nous préparons actuellement une édition complète des *Mémoires* de Renée Burlamacchi avec les textes français et italien; voir note 2.
15. Voir Fulvio Pezzarossa, «La tradizione fiorentina della memorialistica. Con un'Appendice: Per un catalogo dei testi memorialistici fiorentini a stampa», dans Gian-Mario Anselmi, Fulvio Pezzarossa et Luisa Avellini, *La "Memoria" dei mercatores. Tendenze ideologiche, ricordanze, artigianato in versi nella Firenze del Quattrocento*, Bologne, Patron editore, 1980, p. 39-149; et Angelo Cicchetti et Raul Mordenti, *I libri di famiglia in Italia*, vol. I, Filologia e storiografia letteraria, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1985, particulièrement l'Introduction et le chap. I.

Burlamacchi relatent la vie et la mort de Michele Burlamacchi ainsi que les vicissitudes religieuses, financières et sociales de sa famille au cours du XVI^e siècle. Ces mémoires sont écrits dans un style concis qui rappelle le style dépouillé (*stylus rudus*) de Calvin. À la différence du développement généalogique plus complet que l'on trouve au début des mémoires de la même époque¹⁶, les renseignements fournis ici se limitent au strict nécessaire : noms des parents de Michele¹⁷, lieu et date de naissance, résidence et décès, avec une brève description de ces événements pour mieux illustrer le destin tragique du protagoniste. Les événements historiques servent de toile de fond à l'histoire de la famille. Les épisodes évoqués (la seconde guerre civile, la retraite de Condé après sa défaite à Saint-Denis et le massacre de la Saint-Barthélemy) marquent le début de la vie nomade de la famille entre Paris et divers refuges protestants (Montargis, Sedan, Muret, Genève). Ainsi, le récit s'organise autour d'une suite d'épisodes en deux temps (danger/fuite ; paix/retour à Paris) qui sont présentés comme autant d'épreuves voulues par Dieu. Chaque nouvelle épreuve raffermi et renforce la foi des Burlamacchi et on finit par sentir que leurs tribulations servent un but précis dans l'ordre général des choses. L'idée de prédestination, qui suppose que tout est prédéterminé, sous-tend tout le récit et lui confère une dimension fermée et programmée, caractéristique des récits protestants¹⁸.

Renée Burlamacchi semble déterminée à effacer de son texte toute trace de subjectivité¹⁹. Dès la première phrase, qui est l'une des rares où elle parle à la première personne, elle se présente comme un scribe, plutôt que comme une narratrice, et comme la veuve de Cesare Balbani : « Je, Renée Burlamaqui, veuve de César Balbani, me suis appliquée de metre ceci par écrit, pour servir de mémoire à ceux qui viendront après moy » (*MB*, f^o 2r). Elle adopte également la première personne lorsqu'elle parle de son baptême

16. Voir Nadine Kuperty-Tsur, « Le moi, sujet de l'histoire », *Nouvelle Revue du seizième siècle*, Genève, vol. 10, n^o 1, 2001, p. 73.

17. « Michel fut fils de François Burlamacchi et de Catherine Trenta » (*Mémoires concernant Michel Burlamacchi et sa famille, par Mademoiselle Renée Burlamacchi*, f^o 2r).

18. Nadine Kuperty-Tsur, *Se dire à la Renaissance*, ouvr. cité, p. 39.

19. Bien évidemment, ceci ne signifie pas que ce récit soit dépourvu de subjectivité. La place accordée à la mémoire et le fait que ce récit ait été écrit pour l'édification de la descendance de Burlamacchi et pour la communauté protestante dans son ensemble montrent qu'il n'en est rien.

et de son premier mariage. Le fait qu'elle évoque ces événements à la première personne indique clairement qu'elle les considère comme essentiels dans le développement du sentiment de soi. Son baptême lui paraît, en y réfléchissant, comme le moment où émerge le « nous » — un « nous » qui renvoie spécifiquement aux réfugiés huguenots, dont la duchesse de Ferrare partage le destin, plutôt qu'aux femmes huguenotes en général, et qui est comme le symbole de la vie prédéterminée qui l'attend. Renée Burlamacchi est la filleule de Renée de Ferrare, dont elle hérite du prénom — un prénom qui continue la tradition de rébellion et de lutte pour la cause protestante : « je naquis le 25 mars 1568 et je fus présentée en baptême par Madame la Duchesse, qui me donna son nom » (*MB*, f^o 3r).

L'autre moment crucial de sa vie personnelle, le jour de son mariage, est aussi intimement lié à ce sens du « nous », le nous signifiant cette fois les Italiens qui se réfugiaient à Genève. Burlamacchi se souvient de ce jour « d'heureuse fortune » avec nostalgie. Sa description, bien qu'extrêmement brève, constitue l'un des rares exemples, dans ce court texte, où ses sentiments transparaissent :

Le 29 May 1586 j'épousay mon cher mari M. Cesar Balbani d'heureuse mémoire au temple de St. Germain en l'assemblée Italienne. M. Nicolas Balbani fut le ministre, qui benit notre mariage, que l'on peut dire avoir été le commencement de la restauration que Dieu fit sentir à notre pauvre et désolée famille, qui étoit fort incommodée des biens de la fortune (*MB*, f^o 6v).

Cesare Balbani vient récemment de décéder lorsqu'elle commence à écrire. Au demeurant, son union avec Balbani, rappelée dès le début de son œuvre, marque le début de l'amélioration de la situation financière de la famille, dont il est aussi question dans les mémoires. En somme, non seulement les passages écrits à la première personne sont rares dans ce texte, mais généralement ils désignent un « nous » collectif qui rattache Burlamacchi à ses origines italiennes et à son héritage culturel et religieux.

Burlamacchi parle pratiquement toujours d'elle-même en rapport avec sa famille (père, mère, sœurs et frères, ainsi que leurs domestiques) dont les valeurs et l'idéologie la définissent²⁰. Le fait

20. Sur le rôle de la famille dans la construction de la perception de soi et la promotion de la découverte de soi, voir Nathalie Zemon Davis, « Boundaries

qu'elle emploie le « nous » en parlant d'un épisode de la vie de sa famille qui a eu lieu avant sa naissance montre bien la place qu'occupe celle-ci dans sa perception de soi : « Il y avoit dans *notre* compagnie Julian Calandrin et sa femme, mon père et ma mère, de même que sa sœur Laura, femme du dit Pompée Diodati, étoient enceintes de leur premier enfant » (MB, f^o 3r). Outre sa famille proche, le « nous » collectif désigne aussi les réfugiés huguenots de Lucques (la patrie de son père²¹), notamment les Calandrini, Arnolfini et Diodati, forcés comme sa propre famille de se cacher et de mener une vie errante, ainsi que les autres familles de Lucques qui étaient déjà installées à Genève lorsque les Burlamacchi y arrivèrent en 1585. Rétrospectivement, Lucques apparaît comme un lieu heureux d'où la souffrance et la persécution étaient absentes, un lieu où la vie suivait son cours normal :

ma tante Calandrin [la mère adoptive de Burlamacchi après le décès de sa propre mère] eut le contentement, comme elle nous avoit adopté pour ses enfans, de nous avoir tous marié aussi honorablement que si nous fussions toujours demeuré dans Lucques et dans la jouissance de nos biens (MB, f^o 8r).

Lucques représente plus que l'endroit où son père et les autres réfugiés ont autrefois vécu. Au cours du récit, la ville de Lucques, et Genève plus tard, en particulier son église italienne, deviennent le lieu principal de leur identité et, par conséquent, servent de dénominateur commun à ce « nous » collectif, constituant un cadre stable et durable²².

*

Dans les textes d'Arbaleste et de Burlamacchi, nous avons vu que les identités collectives, qu'il s'agisse du couple marié ou de la famille, sont primordiales pour l'expression de soi. Les expériences

and the Sense of Self in Sixteenth-Century France», dans Thomas C. Heller (sous la dir. de), *Reconstructing Individualism. Autonomy, Individuality, and the Self in Western Thought*, Stanford (Californie, É.-U.), Stanford University Press, 1986, p. 53-63.

21. Sur Lucques, centre de propagande huguenote, voir Augusto Mancini, *Storia di Lucca*, Florence, G. C. Sansoni, 1950; Berengo Marino, *Città italiane del 1500 tra Riforma e Controriforma*, Atti del Convegno internazionale di studi, Lucca, 13-15 ottobre 1983, Lucques, Maria Pacini Fazzi, 1988.
22. Voir aussi le manuscrit de Dublin pour des exemples de ce phénomène : *Mémoires concernant Michel Burlamacchi et sa famille (par M^{lle} Renée Burlamacchi sa fille)*, Dublin, Trinity College Library, ms. 1152.

personnelles sont décrites comme faisant partie intégrante du destin collectif. Dans les deux œuvres se dégage aussi une notion particulière de la communauté protestante. Ceci est particulièrement évident dans les descriptions faites par Arbaleste et Burlamacchi du massacre de la Saint-Barthélemy (1572). Chaque femme trouve un intérêt particulier à relier à la communauté protestante son expérience du massacre en ce que, selon elle, cet épisode témoigne de la miséricorde de Dieu à l'égard de sa famille. Que les deux femmes estiment opportun de faire une longue digression dans leurs mémoires pour narrer cet épisode tragique est en soi un signe de l'importance que revêt cet événement dans leur vie et dans la construction de leur identité en tant que rescapées du massacre²³.

Arbaleste, pour respecter ce qu'elle estime être le sujet de ses mémoires, relate l'évasion de Paris de son futur mari ainsi que sa propre évasion. Elle revit les émotions alors éprouvées à l'occasion d'un récit tendu et prenant. On apprend ainsi qu'elle s'est cachée avec sa fille, allant de maison en maison au fur et à mesure que le désordre se répandait, avant de pouvoir s'enfuir de la ville. Alors qu'elle s'éloignait en bateau, des soldats la retrouvèrent et menacèrent de la noyer. Plus de vingt ans après le fait, elle se souvient encore des paroles d'un soldat « me disant que, sy j'estois ung homme, je n'en reschapperay pas à sy bon marché » (*MM*, t. I, p. 66). Bien que moins prenant, le récit de Burlamacchi, qui n'avait que quatre ans lors de ces événements, n'en constitue pas moins un témoignage important du drame vécu. La description contenue et relativement calme qu'elle nous donne de son expérience nous porte à croire qu'il s'agit peut-être moins de ses propres souvenirs (et des émotions qui les accompagnaient) que de ceux qui lui ont été racontés par différents membres de sa famille. Renée se souvient que, pour sauver leur vie, ses parents ont été obligés de s'enfuir, laissant son frère et elle-même avec une de leurs gouvernantes. Les événements qui suivent le départ de ses parents sont censément racontés du point de vue des enfants :

Nous demeurames dans la dite maison jusques au mardy après diné avec notre gouvernante Lucquoise [...] nos parens Italiens et papistes [...] moyenerent entr'eux, que nous autres trois enfans fussions receus dans la maison du Duc de Guise [...]

23. Ces deux récits sont les seuls écrits qu'on connaisse, rédigés par des femmes huguenotes qui ont eu une expérience personnelle du massacre. À notre connaissance, la seule autre femme, témoin de l'événement, qui nous ait laissé un récit, est la catholique Marguerite de Valois.

mon père eut avis qu'il avoit fait dessin de nous rebatiser, ce qui l'obligea de nous redemander à la Reine Mere (*MB*, f° 4r-v).

Cependant, en se remémorant cette période et en essayant de comprendre son expérience, Burlamacchi utilise la troisième personne (« ni même les petits enfans »), comme si ces choses étaient arrivées à quelqu'un d'autre : « Mais Dieu fortifia tellement les notres, qu'aucun d'eux ne succomba à la tentation, ni même les petits enfans, que M. de Guise avoit fait dessein de faire elever dans la religion Romaine » (*MB*, f° 4v).

Nous constatons des différences marquées entre ces deux récits : l'un est imprégné d'un souvenir profondément personnel de l'événement ; l'autre se lit comme l'acte de foi d'une famille. Il y a aussi des différences dans le rôle que chaque femme estime avoir joué pendant le massacre : Arbaleste prend des décisions, elle agit de son propre chef pour assurer sa survie ; Burlamacchi, en revanche, dépeint un enfant passif, à la merci des forces extérieures. De plus, la question du sexe n'est pas perçue de la même manière. Arbaleste se voit comme une mère de famille qui a le devoir de protéger son enfant, mais au-delà de ce rôle, elle analyse son expérience spécifiquement en tant que femme. Elle s'identifie au protestantisme, mais comprend que le fait d'être une femme a été crucial pour sa survie.

La question de la spécificité du sexe demeure ambiguë dans les mémoires d'Arbaleste et de Burlamacchi, au point où l'on est en droit de se demander si la voix féminine protestante possède, dans ces textes, un caractère propre. Dans son récit de la Saint-Barthélemy, lorsqu'Arbaleste parle à la première personne de la manière dont elle a intimement perçu le massacre (« en tant que femme »), elle se souvient d'avoir été obligée de se déguiser en servante et de parler un langage qui n'était pas celui d'une femme de sa condition, de peur de se trahir. Il est intéressant de noter que c'est au moment même où Arbaleste s'affirme en tant qu'écrivain féminin (un moment unique dans le texte) qu'elle évoque ce qu'a été la condition de sa survie, à savoir la nécessité de ne pas attirer l'attention sur sa personne²⁴. Cette coïncidence entre une prise de parole plus affirmée²⁵ et un épisode concernant précisément la

24. Condition de survie pour la femme huguenote, condition aussi pour la femme écrivain, qui est bien évidemment de la noblesse.

25. À propos de cet épisode, Pierre-Louis Vaillancourt remarque : « Pour la première fois, elle se place au premier plan, dans un récit plus long que celui

représentation de soi en tant que femme nous invite à voir dans ce passage un exemple révélateur de la problématique que l'on rencontre dans les écrits autobiographiques des femmes au début de l'époque moderne.

Burlamacchi et Arbaleste se dépeignent comme fille, veuve, mère, membre d'un couple élu de Dieu, modifiant continuellement leur définition de soi en fonction de ces divers rôles qui étaient acceptables à la fois dans le contexte social de leur époque et dans le monde protestant. Elles ne parlent presque jamais de leurs émotions personnelles, évitant d'attirer l'attention sur leur *moi*²⁶. En effet, qu'une femme protestante évoque son chagrin ou tout autre sentiment « privé » aurait été considéré comme une faute grave, voire comme un péché. Au lieu de se lamenter lorsqu'elle parle des tribulations de sa famille, Burlamacchi exprime plutôt sa gratitude envers Dieu, soulignant la conviction qu'avait sa famille, et qu'elle partageait, qu'ils étaient élus de Dieu. Arbaleste affiche la même attitude. Comme Burlamacchi²⁷, elle a perdu de nombreux enfants, mais elle souffre en silence. Lorsqu'elle évoque la perte de leur fils aîné, elle ne parle que d'une souffrance partagée.

Qu'est-ce que tout ceci nous apprend sur la spécificité d'une voix féminine? Le fait que le moi personnel soit gommé dans ces textes ne signifie pas pour autant que ceux-ci soient dépourvus de toute perspective féminine. Il est clair que les protagonistes masculins évoqués par Arbaleste et Burlamacchi sont dépeints par ces femmes d'après un contexte familial qui leur est bien connu. Le portrait de Duplessis-Mornay qui se dégage du texte est celui qui trace une épouse éprouvant une grande admiration pour son mari. De plus, ces textes relatent des faits où des expériences spécifiquement féminines côtoient des réalisations masculines. Ils nous

qu'elle avait consacré aux dangers courus par Mornay. [...] Elle se place à juste titre comme l'héroïne du récit, confiante sans doute que ses qualités de courage et d'intrépidité sont autant de leçons de vertu aptes à susciter une émulation même masculine » (« Charlotte de Mornay dans la tourmente de la Saint-Barthélemy », dans Françoise Argod-Dutard (sous la dir. de), *Histoire et littérature au siècle de Montaigne. Mélanges offerts à Claude-Gilbert Dubois*, Genève, Droz, 2001, p. 130).

26. Parler de soi relève du péché d'orgueil.

27. Burlamacchi a perdu ses dix enfants en bas âge et on s'attendrait, à tout le moins, à ce que tous ces décès l'aient beaucoup affectée. Le fait qu'elle supprime, volontairement, cette dimension de son existence tendrait à démontrer sa soumission absolue à la volonté de Dieu, renforçant ainsi l'image qu'elle a construite d'elle-même, celle de la femme huguenote pieuse.

apprennent ce que pouvait signifier le fait d'être l'épouse d'un chef huguenot ou la fille d'un huguenot fervent ; ils nous font entrevoir le rôle de la mère dans la France du début de l'époque moderne ou, plus simplement, le sort de la femme à l'époque des guerres civiles et religieuses. En outre, les deux textes traitent amplement du rôle des femmes dans l'entourage d'Arbaleste et de Burlamacchi. Les mémoires d'Arbaleste s'ouvrent sur un portrait de Françoise de Bec, sa belle-mère, dépeinte comme une « femme forte », vivant selon ses convictions, une épouse et une mère huguenote exemplaire. Dans les mémoires de Burlamacchi, Magdelaine Calandrini est vue, de la même manière, comme une « femme forte » et comme une bonne mère huguenote qui, après le décès de la mère de Renée, s'est employée à la remplacer en assumant son rôle auprès de ses enfants. La place accordée à ces exemples féminins de bonne conduite montre combien il importait aux femmes huguenotes d'intégrer, dans les mémoires écrits à l'intention de leur progéniture, des modèles de comportement exemplaire, féminins aussi bien que masculins. En incluant les femmes dans le récit de l'histoire protestante, elles introduisent un point de vue différent de celui qu'adoptent les textes masculins²⁸ et proposent une autre manière de voir le passé à la lumière des divers rôles joués par les femmes dans la diffusion des doctrines et des valeurs protestantes²⁹. Enfin, le portrait très favorable que les œuvres d'Arbaleste et de Burlamacchi tracent des femmes protestantes pourrait aussi suggérer l'influence que celles-ci ont exercée, en tant que modèles, sur la vie des deux mémorialistes, c'est-à-dire en tant que femmes suscitant le désir d'être imitées. Il est intéressant de remarquer qu'en mettant l'accent sur l'histoire de toutes ces autres femmes dont l'aventure n'a pas été la leur, les narratrices font, d'une certaine manière, leur propre portrait, tout en restant à l'intérieur des limites imparties à la femme de ce temps.

28. Jean Crespin, quant à lui, prend des exemples de femmes considérées comme des martyres dans l'histoire protestante. Voir Jean Crespin, *Histoire des martyrs persecutez et mis à mort pour la vérité de l'Evangile*, Genève, Héritiers d'Eustache Vignon, 1608.

29. Sur les rôles joués par les femmes du début de l'époque moderne dans la diffusion des doctrines et des valeurs religieuses, voir Nancy Roelker, « The Appeal of Calvinism to French Noblewomen in the Sixteenth Century », dans *Journal of Interdisciplinary History*, Cambridge (Massachusetts, É.-U.), vol. 2, n° 4, 1972, p. 169-195 ; et Barbara Diefendorf, « An Age of Gold? Parisian Women, the Holy League, and the Roots of Catholic Renewal », dans Michael Wolfe (sous la dir. de), *Changing Identities in Early Modern France*, ouvr. cité, p. 169-190.

L'identité féminine en regard des testaments

De manière à montrer en quoi le contexte et le genre peuvent influencer sur la représentation de soi, juxtaposons maintenant notre analyse des mémoires d'Arbaleste et de Burlamacchi à celle de leur testament. Le testament n'était pas seulement un acte juridique stipulant la transmission des biens : c'était aussi un document religieux³⁰. Pour les protestants, en particulier, il pouvait aussi fournir l'occasion de témoigner du sens qu'avait la foi dans leur vie. Pour d'autres, c'était le moyen de faire part des réflexions que leur avaient inspirées les actions entreprises au cours de leur vie, comme l'atteste la littérature de la fin du siècle³¹. Assurément, la rédaction d'un testament invitait les testateurs à réfléchir sur leurs rapports avec leur famille et avec la société d'une manière particulière qu'il nous reste maintenant à déterminer.

Arbaleste rédige son testament en 1584 à l'âge de 34 ans. Elle évoque ce moment dans ses mémoires : elle venait d'accoucher de jumeaux mort-nés après avoir voyagé sur un chemin cahoteux. Elle entrevit alors la possibilité de mourir, ce qui l'incita à rédiger son testament. Le testament est l'un des premiers documents dans lesquels elle déclare ouvertement son adhésion au protestantisme et fait état de sa compréhension de la foi. On y trouve une profession de foi (« je crois »), une confession (« je reconnais... ») et l'expression de ses dernières volontés (« je désire »). Par cette déclaration de foi, Arbaleste exprime sa gratitude envers Dieu pour sa miséricorde et pour l'avoir attirée vers la « vraie foi » :

Je remercie Dieu de bon cœur, qui a eu pitié de moi, et qui m'a retirée, dès ma première et tendre jeunesse, du milieu de la superstition et ignorance où j'étois plongée, sous le regne de l'antechrist romain, pour me donner sa cognoissance ; je lui supplie me faire la grace d'y bien vivre et persister en la confession de son saint nom, jusques au dernier soupir de ma vie³².

Cette section, qui constitue la partie la plus longue du document, reflète la place que la foi et les questions spirituelles occupèrent

30. Voir Philippe Ariès, *L'homme devant la mort* [1977], 2 vol., Paris, Seuil, 1985, vol. I, p. 187-192.

31. Sur le testament littéraire, voir Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, ouvr. cité, vol. I, p. 197.

32. « Confession de foi et testament de M^{me} Duplessis-Mornay », dans *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1824, tome II, p. 261.

dans la vie d'Arbaleste ; c'est aussi l'occasion pour elle de proclamer publiquement son adhésion au protestantisme. En somme, le testament concerne principalement le sentiment intime qu'Arbaleste a de sa personne, plutôt que ses perceptions d'autrui.

Si la place accordée à sa profession de foi est beaucoup plus grande dans le testament que dans les mémoires, d'autres aspects du testament rappellent des thèmes déjà évoqués dans les mémoires. La maladie, encore une fois, trouve sa place dans cette représentation de soi, mais ici Arbaleste la considère comme une épreuve envoyée par Dieu à ceux qu'il aime, bref, comme un signe d'élection :

Je recognois que, depuis que Dieu m'a donnée à lui, ayant esté malade, j'ai esté souvent chagrine et ennuyeuse, mais l'y ai je tousjours recogneu le soin que Dieu avoit eu de moi de m'avoir, après tant de fascherie, si bien adressée, de sorte que je proteste devant Dieu, que je prens en tesmoing que, après ma naissance, m'ayant faict chrestienne et m'ayant donné la cognoissance de son saint nom, je ne pense avoir receu tant d'heur, honneur et contentement, que de lui avoir esté donnée de Dieu à femme³³.

Comme dans ses mémoires, Arbaleste souligne le rôle qu'elle a joué au sein de la famille. Elle fait valoir la place qu'elle tient dans la vie de ses enfants comme enseignante, non seulement par l'instruction qu'elle leur dispense mais aussi par l'exemple de sa propre vie : « je fasse mon devoir de les y instruire en toutes sortes, et surtout par bon exemple » (*MM*, t. I, p. 263). Les mémoires de Duplessis-Mornay, écrits par Arbaleste afin d'offrir à leur fils un bon modèle, sont conçus comme une extension de ce rôle pédagogique. Dans son testament comme dans ses mémoires, Arbaleste décrit le lien conjugal qui l'unit à Duplessis-Mornay comme une partie de sa propre identité. Le passage qui suit — où elle déclare laisser à la discrétion de son mari les questions relatives à l'argent — semble suggérer une confiance absolue dans sa capacité à agir dans le meilleur intérêt de tous deux :

Au reste, je declare que je n'ai point mis la main à la plume pour ordonner ni donner ; je ne l'eusse entrepris sans le congé de M. Duplessis, qui est maintenant absent. Je desire que toutes choses demeurent en sa disposition ; et si les loix et coutumes me donnent quelque permission, je la remets entre les mains de M. Duplessis, pour en ordonner et disposer à ceulx qu'il

33. « Confession de foi et testament de M^{me} Duplessis-Mornay », dans *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*, ouvr. cité, p. 262.

cognoistra qui m'auront fait service, et comme il verra estre bon³⁴.

Pareille confiance n'est pas, enfin, sans rappeler la description que fait Arbaleste de la manière dont Duplessis-Mornay lui-même entendait la laisser disposer de ses possessions dans son propre testament.

Ce lien tout particulier entre mari et femme que décrivent les mémoires (une volonté, une foi, un destin communs) revêt, dans le testament, une dimension spirituelle qui va au-delà du partenariat pragmatique évoqué dans les mémoires. Il s'agit d'un lien *si fort* qu'il leur permettra de vaincre la mort afin de partager la récompense promise par Dieu et d'être unis dans la vie éternelle³⁵ :

Pour ma sepulture, si c'est chose qui se puisse faire commandement, je désire et supplie humblement M. Duplessis de me faire tant d'honneur à sa mort, faire mettre le mien, afin que, comme nous avons vescu ensemble avec une mesme volonté, nos corps soient dissous en poudre, et finalement ressuscités ensemble pour jouir, avec toute immortalité, de la felicité éternelle³⁶.

Le testament contient quantité d'allusions à leur unité émotionnelle, intellectuelle et spirituelle qui continuera au-delà de ce monde : « Puis je supplie M. Duplessis, que, quand telle chose sera advenue, de ne se vouloir attrister, mais se consoler en mon heur, en attendant que Dieu nous rassemble pour jouir d'une mesme felicité³⁷. » La mort lui paraît moins définitive et, donc, moins menaçante qu'un autre genre de séparation : « et m'estimerai tres heureuse que, quand il plaira à Dieu que soyons separés d'ensemble, que ce soit par ma mort, car aultrement ma vie me seroit une langueur, et Dieu ait pitié de moi, s'il lui plaist, et m'en veuille

34. « Confession de foi et testament de M^{me} Duplessis-Mornay », dans *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*, ouvr. cité, p. 262.

35. Ce qui est sous-entendu ici est qu'un lien de cette force ne peut exister que par la volonté de Dieu. Dans le contexte religieux, l'amour excessif pour la créature est perçu comme susceptible d'éloigner le croyant de l'amour pour son Créateur et, par conséquent, condamné comme un péché. L'amour de Charlotte pour son mari, qui rappelle quelque peu l'amour platonique, est décrit comme un moyen pour l'amener à la vertu et, par conséquent, à Dieu.

36. « Confession de foi et testament de M^{me} Duplessis-Mornay », dans *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*, ouvr. cité, p. 269.

37. « Confession de foi et testament de M^{me} Duplessis-Mornay », dans *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*, ouvr. cité, p. 263.

soulager³⁸ » Il est clair qu'Arbaleste a intériorisé l'image qu'elle a d'elle-même et de cette identité partagée en tant que couple que ses mémoires nous donnent à lire.

Dans le cas de Burlamacchi, son testament de 1641 semble accorder plus de place à l'évocation de ses sentiments personnels que les *Mémoires* où, on l'a vu, elle conçoit son rôle comme celui d'un scribe qui consigne un document produit par et pour l'ensemble de la famille. Son testament reprend des aspects de son *moi* à peine esquissés dans ses mémoires. Toutefois, le fait que ces thèmes soient évoqués à nouveau pourrait signifier une certaine continuité et indiquer ce qui importait pour elle. Il est possible aussi que le testament reflète le sentiment d'identité que Burlamacchi a approfondi en écrivant ses mémoires. Le début du testament n'est pas très différent de celui des *Mémoires* : on y retrouve le thème de la faveur de Dieu envers sa famille et sa gratitude envers Celui qui les a maintenus dans leur foi : « Je rends grâce à mon Dieu que je suis née et baptisée en son Eglise, et qu'après tant de pérégrinations, fuites et pertes, faites aux troubles de France de tous les biens de feu notre bon père [...] il nous a gardés au milieu des grandes persécutions, sans que jamais pas un de notre famille ait ployé le genou en aucune idolâtrie³⁹. »

Ici, comme dans ses mémoires, Burlamacchi rappelle les faits les plus marquants de l'histoire familiale, de manière à souligner l'importance de ceux qui ont aidé sa famille quand celle-ci était dans le besoin. Les deux documents soulignent tout d'abord le rôle de Dieu, mais aussi celui des relations sociales dans la préservation de la famille :

par sa grande bonté il [Dieu] nous a conduits à Genève, où il nous a fait sentir l'assurance de sa paternelle main, en la bénédiction qu'il nous a donnée par la sage et charitable conduite de feu M^{lle} Calandrini, de très-excellente et heureuse mémoire, qui nous a été plus que mère, et cependant ne nous était rien que par alliance; par sa vertu et sa piété, elle nous a élevés depuis la mort de notre mère, savoir quatre filles et deux fils, tous fort jeunes. La bonté de Dieu nous a fait connaître qu'il n'abandonne point les orphelins. Je le prie qu'il nous fasse la grâce de

38. « Confession de foi et testament de M^{me} Duplessis-Mornay », dans *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*, ouvr. cité, p. 262.

39. Tout ce qu'il nous reste du testament de Burlamacchi consiste en des fragments reproduits par Charles Eynard, *Lucques et les Burlamacchi. Souvenirs de la Réforme en Italie*, ouvr. cité, p. 295-299; ce passage, p. 295.

n'être jamais ingrats de tant de bénéfiques que nous avons reçus de sa bonté⁴⁰

Genève, le plus grand refuge des Italiens⁴¹, trouve ainsi sa place dans ce texte : Burlamacchi souhaite faire reconnaître le rôle joué par l'église italienne de Genève dans l'accueil de la *diaspora* protestante :

je prie aussi cette dernière bonté pour la conservation de cet Etat, et, qu'acceptant cette sainte bénédiction, cette ville puisse être toujours l'asile et la consolation des personnes qui se retirent dans son Eglise, pour y louer et y invoquer son saint nom : qu'il lui plaise augmenter ses saintes grâces à messieurs nos pasteurs, afin que, par leur sage conduite, l'Eglise de Dieu soit conservée et augmentée de plus en plus⁴².

On y trouve aussi une forme d'hommage à son père, Michele Burlamacchi, qui, comme Moïse, tira sa famille du péril et la conduisit vers la terre promise.

Comme Arbaleste, et conformément aux traditions du testament protestant, Burlamacchi inclut une sorte de profession de foi. Des différences importantes apparaissent toutefois entre la sienne et celle d'Arbaleste, aussi bien en ce qui concerne sa longueur et la position qu'elle occupe dans le document que le degré de raffinement dans la formulation. À la différence d'Arbaleste, que la lecture des œuvres de son mari ou le cercle intellectuel qu'elle fréquentait tenaient vraisemblablement au fait des discussions théologiques les plus savantes qui accompagnaient le développement des idées calvinistes en France, Burlamacchi nous laisse une confession plus simple qui reflète une pratique de la foi moins imprégnée de théologie :

je me prosterne donc devant mon Dieu et le prie de m'avertir jusques au dernier soupir de ma vie, afin que je puisse invoquer son saint nom, n'ayant aucun espoir ni refuge, sinon à son adoption gratuite où tout mon salut est fondé, embrassant la grâce qu'il ma faite en notre Seigneur Jésus-Christ, et acceptant

40. Charles Eynard, *Lucques et les Burlamacchi*, ouvr. cité, p. 295-296.

41. Sur les réfugiés italiens à Genève, voir J.-B. G. Galiffe, *Le refuge italien de Genève aux XVI^e et XVII^e siècles*, Genève, H. Georg/Paris, G. Fischbacher, 1881, p. 152-156, et Edward William Monter, « The Italians in Geneva, 1550-1600: A New Look », dans Luc Monnier (sous la dir. de), *Genève et l'Italie*, Genève, Droz, 1969, p. 53-77. Selon Monter, Genève était un refuge temporaire pour la plupart des Italiens, et non une destination finale.

42. Charles Eynard, *Lucques et les Burlamacchi*, ouvr. cité, p. 297.

le mérite de sa mort, afin que par ce moyen tous mes péchés soient ensevelis, et que, étant lavée de son précieux sang, je puisse comparaître devant sa face comme portant son image⁴³.

Veuve de d'Aubigné au moment où elle fait son testament, Burlamacchi évoquera pourtant la mémoire de son premier mari, Cesare Balbani, et ses dernières volontés semblent encore une fois attester d'une affection qu'elle avait déjà manifestée dans ses mémoires :

Je demande d'être enterrée à Plainpalais auprès de M. Balbani, mon très-cher et bien-aimé mari, et des dix enfants que nous avons eues ensemble, sept fils et trois filles, et ainsi que je suis assurée que nos esprits seront ensemble au royaume céleste, je désire que mes cendres soient auprès d'eux : en attendant cette heureuse journée que nous comparâtrons en corps et âme devant la divine majesté pour jouir de l'entière et parfaite félicité qu'il a promise à ses fidèles⁴⁴.

Ce passage s'explique sans doute par un ensemble de circonstances qui ont marqué leur union. Les épreuves traversées au cours de leur vie commune et, en particulier, lors de la mort de leurs enfants, avaient dû, sans nul doute, tisser des liens étroits entre les parents éprouvés. Au surplus, Balbani était de Lucques : choisi par le père de Renée, il partageait avec elle le même héritage religieux et social — ce qui nous renvoie à la dimension géographique de son identité collective. Bien que Renée soit née en France, elle se sent citoyenne de Lucques, et cette identité, celle de son héritage et celle de la grande communauté de Lucques, s'est trouvée confortée et réunifiée à Genève.

La représentation de soi dans les testaments ressemble donc à celle qui s'exprime dans les mémoires⁴⁵, mais ces identités se dégagent avec plus ou moins de netteté selon le contexte et la forme du document. Dans le cas d'Arbaleste, la spiritualité est plus présente dans le testament, comme on pouvait s'y attendre. Pour ce qui est de Burlamacchi, le testament révèle une définition du moi plus affirmée que celle que l'on découvre dans les *Mémoires*, en particulier dans la manière dont elle souligne les aspects de sa vie qui lui importaient le plus, comme son premier mariage avec Balbani. Enfin, le testament, rédigé par Burlamacchi lorsqu'elle

43. Charles Eynard, *Lucques et les Burlamacchi*, ouvr. cité, p. 297.

44. Charles Eynard, *Lucques et les Burlamacchi*, ouvr. cité, p. 298.

45. Bien que ces documents ne soient pas contemporains ; Arbaleste écrivait encore ses mémoires au début des années 1600.

avait 73 ans, nous donne l'impression d'être l'œuvre d'une seule personne, à la différence des mémoires qui semblent relever plutôt de la création collective. L'auteure y insiste davantage sur son moi privé, ses préoccupations et ses souhaits.

Pour conclure, les stratégies utilisées par Arbaleste et Burlamacchi dans leurs mémoires visent, pour la plupart, à contourner les interdits de l'époque. La femme s'y présente comme partie solidaire du couple, du groupe familial, de la communauté protestante. Au « je », elle préfère généralement un « nous » socialement acceptable, au style direct un style indirect qui lui permet de se faire voir sans véritablement se mettre en scène. On constate à quel point nous sommes loin des mémoires féminins qui devaient fleurir au Grand Siècle⁴⁶, genre aujourd'hui reconnu pour la façon nouvelle de se dire et où émerge un sens inédit du *moi*.

46. Voir Patricia Francis Cholakian, *Women and the Politics of Self-Representation in Seventeenth-Century France*, ouvr. cité.